

**Tout Personnel****Février 2017 - N° 216**

## EVOLUTION OU REGRESSION DES METIERS ?

En ce début d'année 2017, la direction passe la vitesse supérieure dans l'application du contrat d'objectif et de performance qui a été rejeté à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales.

Parmi les dispositions les plus néfastes, il en est dont l'application dépendra essentiellement de l'acceptation ou du refus des personnels de les mettre en œuvre. Le recours aux ouvriers forestiers pour réaliser des tâches jusqu'à présent effectuées par les personnels fonctionnaires en fait assurément partie.

### De quoi parle-t-on ?

Extrait du COP 2016-2020 :

*« Les ouvriers forestiers se verront confier davantage de tâches en appui aux UT ou aux autres structures de production de l'établissement. Cette orientation concourra à la prévention de la pénibilité de leurs activités et permettra de confier aux agents patrimoniaux de nouvelles missions et responsabilités correspondant à leur statut (nouvel espace statutaire B) ».*

Les tâches que la direction envisage de confier aux collègues ouvriers sont les suivantes : martelages, inventaires, réalisation de cloisonnements d'exploitation, reconnaissance des limites...

Les «missions» que la direction entend confier aux chefs de triage sont les suivantes : spécialisation bois façonnés, rédaction d'aménagements, démarchage commercial...

Il n'y a donc pas de soutien aux UT qui seraient en difficulté du fait d'une charge de travail trop importante.

Non, il y a juste une injonction à faire autre chose : du commercial, du kilomètre, de l'écran plutôt que.....de la forêt.



## Haro sur le métier !

Le métier de chef de triage polyvalent a tout son sens et sa pertinence technique : sur un territoire dont on est responsable, qui permet de développer par la pratique une vision d'ensemble qui permet la gestion multi fonctionnelle attendue.

Tous ceux, qui avant 2002, ont pu encadrer les ouvriers au quotidien sur les chantiers sylvicoles mesurent toute la perte technique, humaine et sociale qu'a occasionné le fait de ne plus faire soi-même sur ses forêts ce travail, tout sauf simple au demeurant.

Certains directeurs viennent nous dire que marteler, reconnaître une limite ou élaborer un réseau de cloisonnements ne réclame pas une technicité élevée. Mais quand ils débutaient leur carrière dans la gestion de forêts, en tant que chefs de divisions, martelage, aménagement, limites, missions de police étaient pour eux le saint du saint. Ne les laissons pas venir nous dire aujourd'hui que c'est du boulot qui nécessiterait peu de qualifications !

Qui aujourd'hui aime parler travaux avec les collègues ou en confiance avec les communes ? Qui demain aimera parler martelage, limites ou autres quand ne le faisant plus soi-même, il n'aura plus de certitude sur la qualité ou la fiabilité du travail réalisé ?

**En demandant aujourd'hui aux UT les tâches qu'elles peuvent confier à l'agence travaux, la direction invite les personnels de terrain à choisir eux-mêmes ce qu'ils entendent amputer à leurs métiers.**

## Pour quelles conséquences ?

Réduire la pénibilité pour les personnels en UT ? L'agence travaux (ATX) « en soutien » aux UT c'est d'abord avoir à gérer au quotidien une nouvelle interface, en clair un gouffre de temps et d'énergie sans parler des tensions. Vous avez aimé l'ATX et l'interface travaux ? Vous risquez fort d'adorer celle-là aussi... et bon courage aux responsables d'UT.



Quand certains disent « *on peut confier telle tâche aux OF* », la direction entend « *on peut donc confier cette tâche au privé* »... Qui peut croire que ça s'arrêtera à quelques « renforts » ponctuels ? La privatisation de l'emploi est l'orientation majeure de ce contrat. Les OF en soutien aux UT est juste le cheval de Troie de la privatisation de certaines activités de terrain... pour mieux les facturer aux communes et, à terme, mieux les sous-traiter au privé. On se souvient qu'au départ la direction parlait de « porosité »... Tout un programme.

## Qui va payer ?

C'est drôle : on n'entend pas la direction sur ce « petit » sujet. Aujourd'hui c'est bien sûr « open bar » mais demain ? La DG abondera-t-elle les crédits de l'ATX en réduisant les crédits de l'agence territoriale (ATE) ? Peut-être pas, l'Europe n'aimerait pas trop. L'ATX facturera-t-elle à l'ATE ? On peut le penser. Les dotations de l'ATE seront-elles abondées d'autant ? Cette bonne blague !!! Et alors qu'est-ce qu'ils réduiront ? Les dépenses d'entretien des maisons forestières, des sites ? Les travaux en domanial ? Les dotations en carburant ? Les taux de déplacement ? Interrogeons nos DA qui auront des réponses sûrement intéressantes.

## Et les collègues ouvriers ?

Le « soutien » des OF aux UT a un coût. Pour réduire la pénibilité de leur métier, pourquoi ne pas affecter ce budget à diversifier leur activité avec des tâches moins pénibles en forêt (ex : maintenance d'un domaine à l'abandon) ou hors forêt (entretien de l'immobilier) ? Pourquoi ne pas affecter ce budget à réduire les rendements exigés ? A réduire progressivement leur temps de travail ? Les crédits sont là alors POURQUOI PAS ?

La direction dit elle-même défendre le « *prolétariat ouvrier* » contre « *l'élite fonctionnaire* ». Mais c'est bien elle qui a licencié plus de 200 ouvriers pour inaptitude physique. C'est bien elle qui ne lâche rien dans les négociations « pénibilité » avec les syndicats ouvriers. Si elle dit ne pas avoir d'argent à y consacrer, elle en a manifestement pour autre chose. Et puis n'est-ce pas le SNUPFEN, 1<sup>er</sup> syndicat des personnels fonctionnaires, qui a proposé et obtenu en 2014 dans la loi d'avenir agriculture et forêt une cessation anticipée d'activité pour les collègues ouvriers ?

## Ouvriers forestiers en soutien aux UT : la parole est maintenant au terrain

Après discussions, des équipes ont refusé de marteler avec des collègues ouvriers qui se sont trouvés être peu demandeurs et comprenaient ce refus. Après débats, des UT par agences complètes ont fait savoir qu'elles ne souhaitaient pas le « soutien » des collègues ouvriers. Il n'y a pas de fatalité.

Le SNUPFEN encourage chaque équipe d'UT à prendre le temps de discuter « soutien aux UT » et « nouvelles spécialisations ». Il est essentiel de le faire parce que chaque décision aura des conséquences pour l'ensemble de l'équipe, parce que les enjeux en termes de vie au travail sont très importants et que le climat de travail est déjà dégradé dans tant de collectifs.

**Le SNUPFEN engage chaque équipe à débattre pour se ré approprier ce qui lui appartient : le métier et la façon de travailler ensemble.**

**La direction passe son temps à vouloir opposer personnels fonctionnaires et ouvriers. Le SNUPFEN Solidaires ne tombe pas dans ce piège grossier. Ce sont les forestiers, ouvriers et fonctionnaires, qui façonnent la forêt de demain et certainement pas la direction générale de l'ONF.**